

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

*Honneur- Fraternité- Justice*



**Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire**

**Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets**

**AVIS DECLARANT UN DOSSIER DE CONSULTATION INFRECTUEUX**

 CF No : 015/CF/T/CIAIS/2022

**Dossier de Consultation relatif au Travaux de construction d'une école de 4 SDC à  
Tourougueline et école 6 SDC à Tweijigjutt / Soudoud / Tagant**

1. Référence de publication : lettres : N°057/DG/ANESP  
N°058/DG/ANESP  
N°059/DG/ANESP  
N°060/DG/ANESP

2. Date de présentation aux candidats : 24/06/2022

3. Nombre d'offres reçues : Deux offres (2)

Le comité déclare ledit Dossier de Consultation Infructueux pour motif que les offres reçues sont non conformes aux exigences demandées du dossier de consultation.

La publication ou l'affichage du présent avis ouvre le délai de trois jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant l'Autorité Contractante.

Nouakchott le, 08/09/2022

**Le Directeur Général**

*(Idrissa TIRERA)*

Idrissa TIRERA

